

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus dans la Salle des Séances du Conseil :—

Et étant de retour,

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :

Les Rapports des Registrateurs des Comtés de *Durham* (Division Est), *Simcoe*, *Peterborough* et *Norfolk*, indiquant les Honoraires et Emoulements reçus pour l'année expirée le 31 Décembre 1862, en conformité de la 76e Sec., Chap. 89, des Statuts Refondus du *Haut-Canada*. (*Documents de la Session*, No. 7.)

Aussi, Etats Généraux et Rapports des Baptêmes, Mariages et Sépultures dans le District de *Joliette*, pour les années 1858, 1859, 1860 et 1861, et dans les Districts de *Richelieu* et *Sagueuay*, pour l'année 1862. (*Documents de la Session*, No. 8.)

Aussi, Etats des affaires de la Banque d'Épargne de *Northumberland* et *Durham*, jusqu'au 17 Janvier 1863,—et de la Compagnie d'Assurance de la Reine de *Liverpool*, jusqu'au 1er Juillet 1862, et Rapport Annuel de la Compagnie d'Assurance sur la vie, de prévoyance et de placement, pour l'année expirée le 31 Août 1862, avec un Rapport Supplémentaire daté le 5 Décembre 1862. (*Documents de la Session*, No. 9.)

Aussi, les Comptes des Commissaires des Chemins à Barrières de *Montréal* pour l'année 1862.

(*Documents de la Session*, No. 6.)

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission de présenter un Bill pour pourvoir à l'administration du Serment d'Office aux personnes nommés Juges de Paix en cette Province.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. l'Orateur a fait rapport, Que lorsque cette Chambre s'était rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans la Salle des Séances du Conseil Législatif, il avait plu à Son Excellence de faire un Discours aux deux Chambres du Parlement Provincial, et que pour prévenir toute erreur, il en avait obtenu une copie, qu'il a lue à la Chambre et qui est comme suit :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Et Messieurs de l'Assemblée Législative :

C'est pour moi un sujet de vive satisfaction de vous rencontrer de nouveau en Parlement, et de pouvoir profiter de votre concours dans la passation de mesures propres à l'avancement du bien-être et de la prospérité de la Province. L'époque à laquelle vous avez été réunis sera, je l'espère, à la convenance générale, et telle qu'elle donnera amplement le temps nécessaire pour délibérer sur les sujets qui seront portés à votre connaissance, avant la saison des affaires commerciales et des travaux agricoles.

Je vous félicite de l'esprit de loyauté et de patriotisme qui s'est manifesté, par tout le pays, dans l'enrôlement de Compagnies Volontaires, et du zèle et de l'activité qu'ont déployés les Volontaires et les Associations d'exercice Militaire pour remplir avec efficacité le service actif, dans le cas où malheureusement l'on aurait besoin de leurs bras pour la défense de la Province. Il vous sera soumis un Bill contenant des amendements à la Loi de Milice actuelle, ayant pour objet principal d'améliorer le système maintenant en force pour l'organisation défensive du pays.

On mettra devant vous une mesure pour une répartition plus juste de la Représentation Parlementaire dans chaque section de la Province.

On vous demandera aussi de considérer un Bill pourvoyant à un arrangement plus équitable des rapports entre Débiteur et Créancier, en venant en aide aux Débiteurs Insolubles.

On soumettra à votre considération d'autres mesures d'utilité publique se rapportant à l'Administration de la Justice, à l'Enregistrement des Titres, et à la loi concernant les Brevets d'Invention.

Peu de temps après la clôture de la dernière Session de la Législature, je nommai des Commissaires pour s'enquérir de l'état des Edifices Publics à *Ottawa*, et spécialement de la dépense déjà encourue à leur sujet. Cette investigation, je regrette de le dire, a été inévitablement prolongée. Il a été dernièrement reçu un Rapport qui sera mis devant